



PREMIÈRE-COURONNE  
ÎLE-DE-FRANCE



# OFFRE 2018 DE FORMATION



**OPERATEUR.RICE DE  
VIDEO-PROTECTION (OVP)**

**AGENT.E DE SURVEILLANCE  
DE LA VOIE PUBLIQUE (ASVP)**

**REFORME DU  
STATIONNEMENT PAYANT**



QUAND LES TALENTS  
GRANDISSENT,  
LES COLLECTIVITÉS  
PROGRESSENT



Partenaires des policiers municipaux, les Agent.e.s de surveillance de la voie publique et les Opérateur.ice.s de vidéo-protection exercent des missions complémentaires au service de la sécurité dans la ville. Ne relevant pas de la filière Police municipale, ils.elles ne sont pas soumi.e.s à la FCO. Les formations proposées par le CNFPT, axées sur leurs prérogatives et leurs compétences dans le cadre de leurs filières, sont financées sur la cotisation des collectivités territoriales et peuvent être effectuées au titre des formations de professionnalisation premier emploi, tout au long de la carrière et de perfectionnement.

**En 2018, un nouvel itinéraire de formation est proposé pour les opérateurs de vidéo protection, avec des formations nouvelles ou renouvelées. Un itinéraire identique est proposé par la délégation de Grande Couronne.**

## **OPERATEURS DE VIDEO PROTECTION (OVP)**

---

### **FORMATIONS PROPOSEES PAR LE CNFPT ILE-DE-FRANCE DELEGATIONS DE PREMIERE COURONNE ET DE GRANDE COURONNE**

Depuis la loi du 14 mars 2011 dite LOPPSI 2, les dispositifs de vidéo protection et les centres de sécurité urbaine (CSU) se sont multipliés dans les collectivités afin d'améliorer la surveillance de la voie publique. Le métier d'opérateur.ice de vidéo protection (OVP) s'est ainsi structuré, souvent en tant que service annexe de la Police Municipale.

Les OVP sont des agent.e.s territoriaux.ales, de catégorie C, relevant des filières techniques ou administratives. Pour exercer leurs missions, ils.elles doivent connaître leur cadre légal d'intervention, le contexte juridique, judiciaire et administratif pour être en mesure d'identifier une infraction afin de déclencher l'intervention de leurs partenaires de la sécurité.

En 2018, la formation de base de 5 jours en direction des OVP se voit enrichie de deux formations complémentaires, permettant de se professionnaliser dans l'analyse des images et la gestion d'un événement visualisé sur la voie publique. La formation destinée aux encadrant.e.s de CSU, des filières police municipale, administrative ou technique, comporte trois journées d'intervention.

## **AGENT DE SURVEILLANCE DE LA VOIE PUBLIQUE (ASVP)**

---

### **FORMATIONS PROPOSEES PAR LE CNFPT ILE-DE-FRANCE DELEGATIONS DE PREMIERE COURONNE ET DE GRANDE COURONNE**

Le, la Maire, dans le cadre de ses pouvoirs de police, peut confier certaines missions de police à des agent.e.s des communes, titulaires ou non de la fonction publique territoriale, chargés de la surveillance de la voie publique, agréé.e.s par le procureur de la république et assermenté.e.s.

Dans le cadre de l'exercice de ces missions l'ASVP peut être confronté.e à diverses situations. Outre la mission de surveillance et le contrôle du respect de la réglementation liée au stationnement des véhicules sur la voie publique, il.elle se doit de porter secours aide et assistance.

L'ASVP est un.e agent.e territorial.e et bénéficie des statuts prévus au cadre d'emploi auquel il.elle est nommé.e, des droits et obligations du. de la fonctionnaire, du déroulement de carrière prévu pour ce cadre d'emploi, et du droit à la formation.

Il.elle exerce deux types de missions : les missions de prévention et de sécurité ou police administrative, et des missions de police judiciaire principalement axées sur le stationnement et le contrôle des certificats d'assurance.

Un itinéraire de formation a été conçu en direction de ces agent.e.s afin de leur permettre d'exercer leurs compétences en cohérence avec le cadre juridique qui leur est dévolu, de connaître leur environnement professionnel, d'améliorer la rédaction des procédures ainsi que leurs relations avec les administré.e.s.

**La réforme du stationnement payant, en vigueur au 1er janvier 2018, modifie les missions confiées aux ASVP.  
Les formations de cet itinéraire ASVP intègrent cette nouvelle réglementation.**

## **LA REFORME DU STATIONNEMENT PAYANT**

---

### **FORMATION OUVERTE AUX ASVP ET POLICIER.E.S MUNICIPAL.ALES**

Afin de comprendre et intégrer les fondamentaux de la réforme de la dépenalisation du stationnement payant, une formation ouverte à tous les agent.e.s verbalisateur.ice.s, policier.ère.s municipaux.ale.s ou ASVP est proposée début 2018. Elle sera plus particulièrement destinée aux agent.e.s des collectivités qui n'auront pas choisi la Délégation de Service Publique pour mettre en œuvre cette réforme.



---

## SOMMAIRE

# SÛRETÉ ET SÉCURITÉ DANS LA VILLE OVP / ASVP

## OFFRE DE FORMATION 2018

<b>ITINERAIRE « LE CENTRE DE SUPERVISION URBAINE ET LES OPÉRATEURS DE VIDÉO PROTECTION »</b>	<b>page 5</b>
La Vidéo Protection : discerner un événement significatif sur la voie publique, communiquer et rendre compte	page 6
La gestion du stress en activité professionnelle au sein d'un Centre de Supervision Urbaine (CSU)	page 7
Prérogatives et missions des opérateurs de vidéo-protection	page 8
La mise en place d'un centre de supervision urbain et l'exploitation de ses données	page 9
Rôle et missions des responsables de Centre de Supervision Urbain	page 10
<b>ITINERAIRE « AGENT.E DE SURVEILLANCE DE LA VOIE PUBLIQUE »</b>	<b>page 11</b>
Les procédures d'intervention de l'agent.e de surveillance de la voie publique	page 12
Les compétences et la réglementation des agent.e.s de surveillance de la voie publique	page 13
La procédure en matière de lutte contre les dépôts d'ordures sauvages	page 14
L'environnement professionnel des agents.e.s de surveillance de la voie publique (ASVP)	page 15
La gestion des situations conflictuelles sur la voie publique pour les ASVP	page 16
La gestion du stress face à l'agressivité pour les agent.e.s de surveillance de la voie publique	page 17
Les procédures de radio-télécommunication pour les Agents de Surveillance de la Voie Publique	page 18
L'organisation et l'encadrement d'un service d'agent.e.s de surveillance de la voie publique	page 19
<b>STAGE STATIONNEMENT PAYANT</b>	<b>page 21</b>
La réforme du stationnement : les changements pour les agents verbalisateurs	page 23



## LE CENTRE DE SUPERVISION URBAINE ET LES OPÉRATEURS DE VIDÉO PROTECTION

### PUBLIC

Opérateurs de Vidéo Protection en poste, chef de service police municipale ou encadrant de CSU, filière technique ou administrative

### OBJECTIFS

Connaître le cadre légal et acquérir les compétences professionnelles permettant d'intervenir efficacement en tant qu'Opérateur de Vidéo Protection. Acquérir les connaissances nécessaires à la création, l'organisation et l'encadrement d'un Centre de Supervision Urbaine (CSU)

### AMÉLIORER LES MODALITÉS D'INTERVENTION

 La Vidéo Protection : discerner un événement significatif sur la voie publique, communiquer et rendre compte **A** 3 jours EP40J

 La gestion du stress en activité professionnelle au sein d'un Centre de Supervision Urbaine (CSU) **A** 2 jours EP40I

### CONNAÎTRE LES BASES LÉGALES ET RÉGLEMENTAIRES

 Prérogatives et missions des opérateurs de vidéo-protection **F** 5 jours SXP51

### METTRE EN PLACE ET ENCADRER UN CSU

 La mise en place d'un centre de supervision urbain et l'exploitation de ses données **A** 3 jours EP481

 Rôle et missions des responsables de Centre de Supervision Urbain **F** 3 jours EP40H



# LA VIDÉO PROTECTION : DISCERNER UN ÉVÉNEMENT SIGNIFICATIF SUR LA VOIE PUBLIQUE, COMMUNIQUER ET RENDRE COMPTE

Durée **3 jours**

Niveau **Approfondissement**

PANTIN  
Code IEL : 23:EP40J001  
03-05/12/18

Sylvia Vandini  
DÉLEGATION PREMIERE  
COURONNE  
01 41 83 30 84

Code stage : EP40J

## PUBLIC

Opérateurs de vidéo protection en poste et ayant suivi la formation «&nbsp;prérogatives et missions des opérateurs de vidéos protection&nbsp;»

## OBJECTIFS

Repérer sur écrans des événements significatifs mettant en cause la sécurité des biens et des personnes, communiquer efficacement pour faciliter les interventions et rendre compte par écrit à sa hiérarchie

## CONTENU

- Les facteurs d'insécurité dans la ville observables à partir d'un écran.
- Le décodage des images et le repérage des individus ou situations à risque
- La hiérarchisation des priorités en fonction des consignes et des modes opératoires définis dans le centre de supervision urbaine.
- Communiquer efficacement aux partenaires avec la radio pour faciliter les interventions.
- Rendre compte par écrit d'un événement.

## MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Analyse d'images, mises en situations.

## PRÉ-REQUIS

Avoir suivi la formation «&nbsp;prérogatives et missions des opérateurs de vidéos protection&nbsp;»

Ce stage appartient à l'itinéraire suivant :

EP400 Le Centre de Supervision Urbaine et les Opérateurs de Vidéo Protection

# LA GESTION DU STRESS EN ACTIVITÉ PROFESSIONNELLE AU SEIN D'UN CENTRE DE SUPERVISION URBAINE (CSU)

Durée **2 jours**

Niveau **Approfondissement**

PANTIN  
Code IEL : 23:EP40I001  
11-12/10/18

Sylvia Vandini  
DÉLEGATION PREMIERE  
COURONNE  
01 41 83 30 84

Code stage : EP40I

## PUBLIC

Opérateur.rice.s de Vidéo Protection et agent.e.s amené.e.s à exercer les fonctions d'Opérateur.rice.

## OBJECTIFS

Apprendre à gérer son stress et apprécier les situations à risques pour adopter la bonne distance par rapport à l'évènement.

## CONTENU

- Les techniques de gestion du stress et des émotions : identification de l'élément déclencheur et stratégie à mettre en place pour le prévenir et le gérer.
- La hiérarchisation des priorités en fonction des consignes et des modes opératoires définis dans le centre de supervision.
- Les bonnes règles de la communication.
- La transmission des consignes dans un contexte stressant.
- Les effets des images stressantes sur la santé et comment se préserver.

## MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Apports théoriques.
- Cas pratiques.
- Échanges d'expériences.

## PRÉ-REQUIS

Avoir suivi la formation "Missions et prérogatives des Opérateurs de vidéo protection"

Ce stage appartient à l'itinéraire suivant :

EP400 Le Centre de Supervision Urbaine et les Opérateurs de Vidéo Protection

## PRÉROGATIVES ET MISSIONS DES OPÉRATEURS DE VIDÉO-PROTECTION

Durée **5 jours**

Niveau **Approfondissement**

**PANTIN**  
Code IEL : 23:SXP51037  
19-23/03/18

Sylvia Vandini  
DÉLEGATION PREMIERE  
COURONNE  
01 41 83 30 84

**PANTIN**  
Code IEL : 23:SXP51038  
05-09/11/18

Sylvia Vandini  
DÉLEGATION PREMIERE  
COURONNE  
01 41 83 30 84

**Code stage : SXP51**

### PUBLIC

Opérateur de vidéo-protection.

### OBJECTIFS

Identifier les bases réglementaires et maîtriser les outils pour assurer les fonctions d'opérateur de vidéo-protection.

### CONTENU

- L'environnement territorial de la vidéo protection.
- Droits et obligations de l'opérateur.
- Les partenaires.
- Fonctionnement et organisation d'un centre de vidéo-protection.
- Fonctions et missions de l'opérateur.
- L'outil de vidéo- protection :
  - normes techniques,
  - fonctionnalités générales
- Communication et écrits professionnels.
- Gestion du stress.

### MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Exposés théoriques, cas pratiques.

### PRÉ-REQUIS

Aucun

Ce stage appartient à l'itinéraire suivant :

**EP400** Le Centre de Supervision Urbaine et les Opérateurs de Vidéo Protection

**LA MISE EN PLACE D'UN CENTRE DE SUPERVISION URBAIN ET L'EXPLOITATION DE SES DONNÉES** Durée **3 jours**Niveau **Approfondissement**

PANTIN  
Code IEL : 23-EP481 002  
02-04/05/18  
Session payante

Sylvia Vandini  
DÉLEGATION PREMIERE  
COURONNE  
01 41 83 30 84

**Code stage : EP481****PUBLIC**

Responsables de service de police municipale et leurs adjoints

**OBJECTIFS**

Identifier les différentes étapes de la mise en place d'un centre de supervision urbain. Repérer les objectifs et les contraintes de l'exploitation de ses données.

**CONTENU**

- Les objectifs généraux et opérationnels d'un centre de supervision urbain
- Les différentes étapes d'un projet de vidéoprotection
- La construction d'un diagnostic de vidéoprotection
- Les différentes sources et leur utilisation (main courante des déclenchements, interventions des partenaires de la sécurité, etc.)
- Les différentes productions : tableaux de bord, cartographie
- La production des données et leur utilisation
- Les outils d'évaluation

**MÉTHODES PÉDAGOGIQUES**

Apports théoriques réglementaires et techniques Etudes de cas Co-construction de fiches méthodologiques Echanges de pratiques

**PRÉ-REQUIS**

Aucun

Ce stage appartient à l'itinéraire suivant :

EP400 Le Centre de Supervision Urbaine et les Opérateurs de Vidéo Protection

## RÔLE ET MISSIONS DES RESPONSABLES DE CENTRE DE SUPERVISION URBAINE

Durée **3 jours**

Niveau **Approfondissement**

PANTIN  
Code IEL : 23:EP40H001  
24-26/09/18

Sylvia Vandini  
DELEGATION PREMIERE  
COURONNE  
01 41 83 30 84

Code stage : EP40H

### PUBLIC

Responsables de Centre de Supervision Urbaine (C.S.U.) récemment en poste Stage éligible au titre de la F.C.O.

### OBJECTIFS

Acquérir les compétences nécessaires pour exercer les missions organisationnelles, managériales et juridiques de Responsable de Centre de Supervision Urbaine

### CONTENU

- L'environnement juridique du poste : les textes relatifs à la vidéo protection, les libertés publiques, le code de déontologie, le traitement judiciaire de l'image.
- L'organisation et le fonctionnement du poste : les plannings, les registres, le règlement intérieur.
- Le management d'une équipe d'opérateurs : la prise en compte des conditions de travail, le respect de la confidentialité, l'importance du "briefing" et du "débriefing".

### MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Apports théoriques.
- Cas pratiques.
- Echanges d'expériences.

### PRÉ-REQUIS

Aucun

Ce stage appartient à l'itinéraire suivant :

EP400 Le Centre de Supervision Urbaine et les Opérateurs de Vidéo Protection

## AGENT.E DE SURVEILLANCE DE LA VOIE PUBLIQUE

### PUBLIC

Agent.e.s de surveillance de la voie publique assermenté.e.s.

### OBJECTIFS

Développer les connaissances en matière de réglementation et procédures, ainsi que les compétences relationnelles des ASVP.

### CONNAÎTRE LA RÉGLEMENTATION ET L'APPLIQUER AU QUOTIDIEN

 Les procédures d'intervention de l'agent.e de surveillance de la voie publique	<b>A</b>	2 jours	EP404
 Les compétences et la réglementation des agent.e.s de surveillance de la voie publique	<b>F</b>	4 jours	EP424
 La procédure en matière de lutte contre les dépôts d'ordures sauvages	<b>A</b>	2 jours	EP435

### APPRÉHENDER SON ENVIRONNEMENT PROFESSIONNEL

 L'environnement professionnel des agents.e.s de surveillance de la voie publique (asvp)	<b>F</b>	2 jours	EP401
--	----------	---------	-------

### DÉVELOPPER SES COMPÉTENCES RELATIONNELLES ET SA COMMUNICATION

 La gestion des situations conflictuelles sur la voie publique pour les ASVP	<b>A</b>	3 jours	EP402
 La gestion du stress face à l'agressivité pour les agent.e.s de surveillance de la voie publique	<b>A</b>	3 jours	EP417
 Les procédures de radio-télécommunication pour les Agents de Surveillance de la Voie Publique	<b>A</b>	1 jour	EP40G

### GÉRER UN SERVICE D'ASVP

 L'organisation et l'encadrement d'un service d'agent.e.s de surveillance de la voie publique	<b>A</b>	3 jours	EP421
---	----------	---------	-------



## LES PROCÉDURES D'INTERVENTION DE L'AGENT.E DE SURVEILLANCE DE LA VOIE PUBLIQUE

Durée **2 jours**

Niveau **Approfondissement**

PANTIN  
Code IEL : 23:EP404011  
05-06/11/18

Sylvia Vandini  
DÉLEGATION PREMIERE  
COURONNE  
01 41 83 30 84

PANTIN  
Code IEL : 23:EP404010  
04-05/06/18

Sylvia Vandini  
DÉLEGATION PREMIERE  
COURONNE  
01 41 83 30 84

**Code stage : EP404**

### PUBLIC

Agent.e.s de surveillance de la voie publique

### OBJECTIFS

Mettre en oeuvre les règles juridiques et les modalités applicables aux interventions des ASVP et à la rédaction d'un rapport ou procès verbal.

### CONTENU

- L'agrément et l'assermentation.
- La qualification pénale de l'infraction.
- Les pouvoirs de police du maire.
- Le Procès Verbal Electronique (PVE).
- Le rapport ou procès verbal.

### PRÉ-REQUIS

Avoir suivi la formation EP 424 les compétences et la réglementation des ASVP.

Ce stage appartient à l'itinéraire suivant :

01P03 Agent.e de Surveillance de la Voie Publique

## LES COMPÉTENCES ET LA RÉGLEMENTATION DES AGENT.E.S DE SURVEILLANCE DE LA VOIE PUBLIQUE

Durée **4 jours**

Niveau **Fondamentaux du métier**

**PANTIN**  
Code IEL : 23:EP424015  
03-06/04/18

Sylvia Vandini  
DÉLEGATION PREMIERE  
COURONNE  
01 41 83 30 84

**PANTIN**  
Code IEL : 23:EP424016  
11-14/06/18

Sylvia Vandini  
DÉLEGATION PREMIERE  
COURONNE  
01 41 83 30 84

**PANTIN**  
Code IEL : 23:EP424017  
15-18/10/18

Sylvia Vandini  
DÉLEGATION PREMIERE  
COURONNE  
01 41 83 30 84

**Code stage : EP424**

### PUBLIC

Agent.e.s de surveillance de la voie publique assermentés

### OBJECTIFS

Définir les compétences et la réglementation inhérentes à la fonction d'ASVP

### CONTENU

- Le cadre d'emploi, les missions et les compétences des ASVP
- L'agrément, l'assermentation
- Le cadre légal relatif aux différents codes : route, santé publique, environnement urbanisme...
- La réglementation de l'arrêt et du stationnement
- La rédaction de contraventions.
- La réforme du stationnement

### PRÉ-REQUIS

Aucun

Ce stage appartient à l'itinéraire suivant :

**01P03** Agent.e de Surveillance de la Voie Publique

## LA PROCÉDURE EN MATIÈRE DE LUTTE CONTRE LES DÉPÔTS D'ORDURES SAUVAGES

Durée **2 jours**

Niveau **Approfondissement**

**PANTIN**  
Code IEL : 23:EP435005  
17-18/09/18

Sylvia Vandini  
DÉLEGATION PREMIERE  
COURONNE  
01 41 83 30 84

**Code stage : EP435**

### **PUBLIC**

Agent.e.s de surveillance de la voie publique

### **OBJECTIFS**

Mettre en oeuvre des actions de prévention et les procédures légales de lutte contre les dépôts d'ordures sauvages sur la voie publique

### **CONTENU**

Les prérogatives des ASVP en matière de dépôts d'ordures sauvages  
Codes et textes de références  
Les procédures applicables : mise en oeuvre et rédaction du PVC  
Cas pratiques et exercices de rédaction  
Exemples d'actions de prévention

### **MÉTHODES PÉDAGOGIQUES**

Interactive à partir de cas pratiques

### **PRÉ-REQUIS**

Avoir suivi la formation les compétences et la réglementations des ASVP

Ce stage appartient à l'itinéraire suivant :

01P03 Agent.e de Surveillance de la Voie Publique

## L'ENVIRONNEMENT PROFESSIONNEL DES AGENTS.E.S DE SURVEILLANCE DE LA VOIE PUBLIQUE (ASVP)

Durée **2 jours**

Niveau **Approfondissement**

PANTIN  
Code IEL : 23:EP401007  
09-10/04/18

Sylvia Vandini  
DELEGATION PREMIERE  
COURONNE  
01 41 83 30 84

**Code stage : EP401**

### PUBLIC

Agent.e.s de surveillance de la voie publique.

### OBJECTIFS

Identifier son environnement professionnel en tant qu'agent.e de surveillance de la voie publique.

### CONTENU

- La notion de service public, les obligations envers la collectivité et le public.
- L'organisation de la commune.
- Le statut de l'agent.e ASVP.
- Les acteur.rice.s de la sécurité : services de police, de gendarmerie, de secours.

### PRÉ-REQUIS

Avoir suivi la formation les compétences et la réglementation des ASVP

Ce stage appartient à l'itinéraire suivant :

01P03 Agent.e de Surveillance de la Voie Publique

## LA GESTION DES SITUATIONS CONFLICTUELLES SUR LA VOIE PUBLIQUE POUR LES ASVP

Durée **3 jours**

Niveau **Approfondissement**

PANTIN  
Code IEL : 23:EP402017  
07-09/11/18

Sylvia Vandini  
DÉLEGATION PREMIERE  
COURONNE  
01 41 83 30 84

PANTIN  
Code IEL : 23:EP402016  
13-15/03/18

Sylvia Vandini  
DÉLEGATION PREMIERE  
COURONNE  
01 41 83 30 84

**Code stage : EP402**

### PUBLIC

Agent.e.s de surveillance de la voie publique.

### OBJECTIFS

Identifier, en tant qu'Agents de Surveillance de la Voie Publique, l'origine des situations conflictuelles rencontrées sur la voie publique et mettre en oeuvre les moyens pour y faire face.

### CONTENU

- Les situations rencontrées sur la voie publique.
- Les principes de base de la communication.
- La maîtrise du stress et des émotions.
- Les moyens pour rendre compte (procédure radio, rédaction d'un rapport).

### PRÉ-REQUIS

Aucun

Ce stage appartient à l'itinéraire suivant :

01P03 Agent.e de Surveillance de la Voie Publique

# LA GESTION DU STRESS FACE À L'AGRESSIVITÉ POUR LES AGENT.E.S DE SURVEILLANCE DE LA VOIE PUBLIQUE

Durée **3 jours**

Niveau **Approfondissement**

**PANTIN**  
Code IEL : 23:EP417005  
10-12/12/18

Sylvia Vandini  
DÉLEGATION PREMIERE  
COURONNE  
01 41 83 30 84

**Code stage : EP417**

## PUBLIC

Agent.e.s de Surveillance de la Voie Publique

## OBJECTIFS

Identifier les modalités de communication et techniques de gestion du stress permettant de mieux gérer l'agressivité en situation professionnelle.

## CONTENU

- Définition de l'agressivité, profil de la personne agressive.
- Enjeux et mécanismes de la communication interpersonnelle.
- Techniques pour désamorcer l'agressivité.
- Techniques de gestion du stress.

## PRÉ-REQUIS

Aucun

Ce stage appartient à l'itinéraire suivant :

**01P03** Agent.e de Surveillance de la Voie Publique

# LES PROCÉDURES DE RADIO-TÉLÉCOMMUNICATION POUR LES AGENTS DE SURVEILLANCE DE LA VOIE PUBLIQUE

Durée **1 jour**

Niveau **Approfondissement**

PANTIN  
Code IEL : 23:EP40G001  
06/06/18

Sylvia Vandini  
DÉLEGATION PREMIERE  
COURONNE  
01 41 83 30 84

Code stage : EP40G

## PUBLIC

Agent.es de surveillance de la Voie Publique

## OBJECTIFS

Connaître les règles de procédure à respecter en matière de télécommunication pour transmettre une information correctement

## CONTENU

- Les différents types de matériel, station, réseau, message, indicatif, ordre de transmissions.
- La transmission d'un message ou un appel radio dans le respect des règles : alphabet phonétique, termes de procédure, communication.
- Exercices pratiques et mises en situations.

## MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Mises en situations

## PRÉ-REQUIS

Avoir suivi la formation "les compétences et la réglementation des ASVP"

Ce stage appartient à l'itinéraire suivant :

01P03 Agent.e de Surveillance de la Voie Publique

# L'ORGANISATION ET L'ENCADREMENT D'UN SERVICE D'AGENT.E.S DE SURVEILLANCE DE LA VOIE PUBLIQUE

Durée **3 jours**

Niveau **Approfondissement**

PANTIN  
Code IEL : 23:EP421007  
12-14/11/18

Sylvia Vandini  
DÉLEGATION PREMIERE  
COURONNE  
01 41 83 30 84

Code stage : EP421

## PUBLIC

Encadrant.e.s d'équipes d'ASVP toutes filières. Ouvert au titre de la FCO pour les policier.ère.s municipaux.les.

## OBJECTIFS

Définir le cadre légal d'intervention et les méthodes d'organisation spécifiques d'un service d'Agents de Surveillances de la Voie Publique (ASVP).

## CONTENU

- Agrément, assermentation.
- Compétences, circulaires réglementaires.
- Imputabilité des infractions au code de la route.
- Réglementation en matière de stationnement et d'arrêt des véhicules.
- Analyse des infractions pénales pouvant être commises envers ou par les ASVP.
- Utilité et importance de la procédure radio.
- Rapport d'information et sa valeur probante.
- Animation et organisation d'une équipe d'ASVP.
- communication avec les agents
- Planification, organisation et contrôle de l'activité.
- Outils de pilotage et de statistiques.

## PRÉ-REQUIS

Etre en poste sur des missions d'encadrant d'une équipe d'ASVP

Ce stage appartient à l'itinéraire suivant :

01P03 Agent.e de Surveillance de la Voie Publique



# REFORME DU STATIONNEMENT PAYANT

---

FORMATION OUVERTE AUX ASVP ET  
AUX POLICIERES MUNICIPALES AU TITRE DE LA FCO

---





## LA RÉFORME DU STATIONNEMENT : LES CHANGEMENTS POUR LES AGENTS VERBALISATEURS

Durée

Niveau **Approfondissement**

PANTIN  
Code IEL : 23:EP40D001  
19-20/03/18

Sylvia Vandini  
DELEGATION PREMIERE  
COURONNE  
01 41 83 30 84

Code stage : EP40D

### PUBLIC

Agents verbalisateurs : Agents de Surveillance de la Voie Publique, policiers municipaux au titre de la FCO

### OBJECTIFS

Comprendre les bases de la réforme du stationnement payant et mettre en œuvre le forfait post stationnement

### CONTENU

- Saisir les finalités de la loi et identifier les évolutions majeures induites par sa mise en œuvre
- Comprendre les modalités de mise en place des nouveaux tarifs
- Identifier les étapes clés du contrôle et de l'établissement des avis de FPS
- Repérer les phases de la procédure après établissement des avis de FPS
- Étudier les premiers retours suite à l'entrée en vigueur de la mesure

### PRÉ-REQUIS

Aucun





## > VOS REFERENTES REGIONALES :

Anne LHOPITAL – Conseillère Formation domaine Police municipale - [anne.lhopital@cnfpt.fr](mailto:anne.lhopital@cnfpt.fr)

Sylvia VANDINI – Conseillère Formation domaine Police municipale - [sylvia.vandini@cnfpt.fr](mailto:sylvia.vandini@cnfpt.fr)

## > POUR CONSULTER L'OFFRE DE FORMATION 2018 EN LIGNE, TROUVER LES DATES ET LES LIEUX

### ÉTAPE 1 - CHOISIR SON DEPARTEMENT



### ÉTAPE 2 - UTILISEZ LE MOTEUR DE RECHERCHE EN HAUT DE LA PAGE D'ACCUEIL

> SAISIR UN MOT CLE, PAR EXEMPLE POLICE

Accompagner le transfert du PACS aux maires EN SAVOIR PLUS

### ÉTAPE 3 - AFFICHAGE D'UN MENU DEROULANT AVEC UN CHOIX DE MOTS CLES

> SELECTIONNER PAR EXEMPLE LE MOT CLE POLICE MUNICIPALE FORMATION

### ÉTAPE 4 - AFFICHAGE DES RESULTATS DE VOTRE RECHERCHE

Affinez votre recherche

Spécialité de formation

Sélectionner

Dans votre région

Lieux

Périodes

Public

Durées

#### RÉSULTATS DE VOTRE RECHERCHE

3 itinéraires(s) de formation

31 formation(s)

Les agent.e.s de police municipale confronté.e.s aux relations conflictuelles : agressivité, violence  
Stage - Paris - 03-45-04116 - (3 jours)

Tronc commun de la formation continue

## > POUR INSCRIRE UN AGENT EN LIGNE : Adresse de connexion : <https://inscription.cnfpt.fr>